

Le Prill' héraut



No 5 - Août 2005

Tirage: 6400 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly

SERVICES COMMUNAUX

Nouveau complexe du Grand-Pré



Après une année d'exploitation, il paraît nécessaire de donner quelques indications sur cette extension qui, tant du point de vue architectural que fonctionnel, est une réussite.

Année de réalisation: 2004

Nom de l'ouvrage: extension du Collège du Grand-Pré, construction d'une salle de gymnastique et d'une nouvelle annexe, chemin de la Grand-Vigne 3, 1008 Prilly

Maître de l'ouvrage: ASIGOS, représentée par le Service de l'Urbanisme et des Constructions, route de Cossonay 40, 1008 Prilly

Architecte: Marco Ceccaroli, architecte SIA, diplômé EPFL, ceccaroli.archi@urbanet.ch - Collaborateurs: Richard Potterat, Nicolas Dupasquier

Ingénieur civil et installations techniques: Jean Paul Cruchon et associés SA, M. Perruchoud - Amstein & Walthert SA, C. Buccola - Energies Rationnelles SA, C. Calatayud, P. Cochand, P. Duruz - CCTB SA, S. Grangier.

Contexte historique

L'extension du Collège du Grand-Pré avec la nouvelle salle de gymnastique fait partie d'un important programme de constructions scolaires sur le territoire prilliéran. En effet, ce vaste programme a été retenu par les autorités pour faire

face à l'augmentation de l'effectif scolaire pour les élèves du degré secondaire.

Contexte du lieu

Le Collège du Grand-Pré est implanté en-dessous du pôle de Prilly-Centre, sur une terrasse, rectangulaire, dont le grand côté est parallèle aux courbes de niveaux. Par le sens de la pente, le dégagement visuel est orienté au Sud-Ouest vers le lac, la Savoie et le Jura.

La forme longitudinale de la parcelle est accentuée par les divers éléments formels - activités, tels : la Vigne de la Commune de Prilly, la Cour Nord, le Bâtiment Principal, le Préau et les Terrains tout temps. Cette séquence accentue l'axe Nord-Sud.

Quelques chiffres

Surfaces brutes de planchers
Ecole, partie nouvelle 571 m²
Ecole, partie ancienne 220 m²
Salle de gymnastique, VD3 1'095 m²
Volume SIA
Ecole, partie nouvelle 3'110 m³
Ecole, partie ancienne 1'075 m³
Salle de gymnastique, VD3 8'000 m³

Prix total, CFC 1 à 9, comprenant
La partie nouvelle, les travaux de transformation dans le bâtiment existant, la salle de sports, le préau et le réaménagement des aires tout terrains: Fr. 6'500'000.-.

Editorial

Chers habitant(e)s de Prilly,

Pour tous vos divertissements, la Commune de Prilly a le privilège de compter vingt-deux sociétés et clubs locaux. Ils sont tous membres de l'UNION DES SOCIÉTÉS DE PRILLY. J'aimerais attirer votre attention sur l'intense activité de l'USP.

L'USP est une alerte octogénaire dirigée par un Comité de 7 membres dont chacun est affilié à l'une ou l'autre des sociétés la composant.

Chaque année, l'USP s'occupe de l'organisation du 1^{er} août en collaboration avec la Municipalité. Deux personnes sont fournies par les sociétés respectives afin de permettre le bon déroulement de la fête organisée sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Ce soir-là, il est fort sympathique d'y participer.

De novembre à décembre, l'USP est à pied d'œuvre dans l'organisation de 15 lotos annuels qui auront lieu cette année du 18 novembre au 18 décembre 2005 à la Grande Salle de Prilly. Les 22 sociétés locales fournissent des membres au prorata des parts allouées. Plus de 1'000 personnes travaillent pratiquement bénévolement durant cette période et s'activent dans les dédales du bâtiment. Au terme de ceux-ci, le bénéfice est réparti entre toutes les sociétés lequel fait leur bonheur et leur permet d'exister.

En janvier, le Comité USP prépare l'apéritif des sociétés locales. Le prochain est agendé

au samedi 7 janvier 2006 à 17h. à la Grande Salle. Toutes les sociétés, membres, parents et amis sont invités à partager le verre de l'amitié. Lors de cette soirée agrémentée d'un intermède musical, une récompense est remise aux personnes des sociétés ayant obtenu une distinction ou une médaille avec les félicitations et encouragements d'usage. Tous les deux ans, l'USP organise, en automne, un rallye auquel les membres et leurs familles sont conviés. Ils sont récompensés par une grande palette de prix. Au sein des sociétés locales, l'ambiance est excellente. N'hésitez pas..., venez-les rejoindre. Si vous souhaitez:

- faire de la musique (fanfare, école de musique, accordéon, chœur mixte)
- pratiquer un sport (basketball, hockey, football, gymnastique, pétanque, tennis, tir)
- sans oublier les samaritains et les scouts, les jardiniers des maisons bourgeoises, la société des fribourgeois, consultez notre site Internet www.prilly.ch ou le télétex de TVRL. Vous avez également la possibilité de vous adresser directement à l'USP, case postale 360, 1008 Prilly. La Municipalité tient à remercier l'USP de sa contribution à la vie associative de Prilly et de sa présence aux diverses manifestations. Pour vous distraire «Prilly a tout pour plaire», n'est-il pas vrai?

Rémy Pidoux,
conseiller municipal

Manifestations organisées à l'attention du public en septembre 2005

Grande Salle

- **Dimanche 11:** Brunch (Ecole de musique) (se référer au bulletin d'inscription inséré dans cette édition)
- **Vendredi 23:** Vente paroissiale
- **Samedi 24:** Vente paroissiale (Paroisse de Prilly-Jouxten)
- **Lundi 26:** Troc (Parents-Infos Prilly)
- **Mardi 27:** Troc (Parents-Infos Prilly)
- **Mercredi 28:** Troc (Parents-Infos Prilly)

Castelmont

- **Lundi 26:** Séance du Conseil communal

La Commission d'animation de Prilly

a le plaisir de vous rappeler le rendez-vous du Rallye pédestre du dimanche 4 septembre 2005. Nous vous attendons nombreux!

SERVICES COMMUNAUX

VOTATION FÉDÉRALE**du 25 septembre 2005**

A teneur des dispositions de l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 juin 2005, les électeurs en matière fédérale sont convoqués le dimanche 25 septembre 2005.

Ouverture des bureaux de vote

Bureau du Centre (salle communale de St-Etienne, ch. du Vieux-Collège), **dimanche 25 septembre 2005 de 11 h à 12 h.**

Manière de voter

L'électeur choisit librement de se rendre au bureau de vote ou de voter par correspondance (par voie postale ou en déposant son vote à la commune). Les électeurs qui choisissent de voter au bureau de vote doivent se munir du matériel reçu : carte de vote à usage unique (obligatoire), enveloppe de vote et bulletins de vote, à l'exception de l'enveloppe de transmission.

Rappel concernant le vote par correspondance :

- il faut que l'enveloppe de vote jaune fermée (avec les bulletins à l'intérieur), d'une part, et la carte de vote (avec l'adresse du greffe apparaissant dans la fenêtre), d'autre part, soient renfermées dans l'enveloppe de transmission;
- la carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune;
- en cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe;
- les votes par correspondance retournés par voie postale doivent être affranchis par l'électeur et parvenir au greffe le vendredi 23 septembre 2005 au plus tard;
- les votes déposés dans la boîte aux lettres de l'administration communale, au Château, route de Cossonay 40, n'ont pas besoin d'être affranchis. Dernier délai pour le dépôt des votes dans la boîte aux lettres de l'administration : dimanche 25 septembre à 12 h.

Pour de plus amples renseignements, on se référera à l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 juin 2005, ainsi qu'aux publications sur le site internet de la Commune www.priilly.ch et sur le télétexte.

*La Municipalité***ETATCOM: répartition des tâches entre le Canton et les Communes**

Reporté depuis quelques mois déjà, c'est le 1^{er} mai dernier que les collaborateurs et collaboratrices

- des secrétariats des Établissements scolaires primaires et secondaires,
- du service Psychopédagogique,
- de l'office de l'Orientation scolaire

ont quitté l'infrastructure communale pour rejoindre les rangs du personnel cantonal. C'est ainsi que travaillant dans des bâtiments communaux, ce sont environ 20 collaborateurs et collaboratrices avec

lesquels nous ne garderons plus que des contacts amicaux et des rencontres festives. Les aspects administratifs et professionnels seront dorénavant traités par les voies cantonales.

Nous tenons à exprimer à l'ensemble de ces collaborateurs et collaboratrices nos remerciements sincères pour les activités déployées jusqu'ici et nos vœux les meilleurs pour qu'ils et elles trouvent au sein des structures cantonales les satisfactions escomptées.

*La Municipalité***Nouvelle loi sur la Juridiction constitutionnelle**

La Constitution du 14 avril 2003 entraîne, et ça n'est pas terminé, de nombreuses modifications dans l'organisation des communes. C'est ainsi que la loi sur la juridiction constitutionnelle, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005, a modifié sensiblement la procédure de référendum. Les actes qui contiennent des règles de droit, des règlements, des arrêtés d'imposition, des tarifs, des statuts doivent être soumis à l'approbation du Canton Ipso Facto peuvent faire l'objet d'une requête à la Cour constitutionnelle dès publications dans la FAO. C'est ainsi

que dans ce cas précis, le délai référendaire de 20 jours ne part pas des publications au pilier public mais bien des publications dans la FAO. Les autres actes relatifs à l'organisation, au fonctionnement des Conseils communaux et des Municipalités, des décisions sur des crédits d'investissement, des acquisitions ou aliénations d'immeubles suivent la procédure actuelle, à savoir un délai référendaire de 20 jours, dès affichage au pilier public. Nous tenons à apporter à notre population cette précision.

*La Rédaction***Nouvelle loi sur le Droit de cité vaudois**

Comme vous l'avez certainement appris par la presse, la procédure de naturalisation a subi quelques changements au 1^{er} mai 2005. C'est ainsi qu'une procédure facilitée a été introduite pour les jeunes étrangers de la 2^e génération et pour les étrangers nés en Suisse. La procédure d'examen

des candidatures est également modifiée puisque la décision est de compétence municipale alors qu'elle était précédemment de celle du Conseil communal.

Notre secrétariat municipal est à disposition de toute personne intéressée plus particulièrement par ce sujet.

Sourions... un peu!

- La pire des maladies du cœur, c'est ne pas en avoir. *Bob Hope*
- Le ridicule est comme la mauvais haleine : on ne le remarque que chez le voisin. *Malcolm de Chazal*
- Qu'un potage soit immangeable, cela ne tient parfois qu'à un cheveu. *Jules Romains*

Mots d'où...

Bouddha: surnom donné à Siddharta Gautama, fils d'un souverain de la tribu des Sakya (-556 à -480). Parti à 29 ans sur les routes en quête de vérité, assis sous un figuier pour méditer à Bodh-Gaya, il reçut l'éveil. En sanskrit, Bouddha signifie «L'éveillé».

Beatles (The): Quartet vocal et instrumental britannique qui de 1962 à 1970 sera à l'origine de la musique Pop dans le monde. Les Beatles ont composé leur nom en faisant un amalgame des deux mots, «beat» qui signifie rythme et «beetle» qui signifie scarabée.



La saison 2004/2005 de la **Lanterne Magique** s'est terminée le 28 mai 2005 autour d'un verre de l'amitié. C'est la conclusion d'une année de cinéma qui a permis à 315 enfants de 6 à 12 ans de l'Ouest lausannois de bénéficier de la projection sur grand écran de 9 films aussi variés que passionnants.

Elle a permis aux plus jeunes de partager le plaisir inégalable de la découverte du cinéma en salle et cela ... sans les parents. Avant chaque séance, les enfants reçoivent à la maison un petit journal illustré qui leur annonce et leur explique le film au programme. Avant la projection, se déroule toujours un petit spectacle qui donne des explications supplémentaires.

Vous désirez inscrire ou réinscrire votre enfant pour la prochaine saison? Rien de plus simple: grâce au partenariat avec Cinétoile à Malley, vous pouvez directement vous rendre au guichet et y remplir un formulaire d'inscription. Par la même occasion, il vous sera demandé la finance annuelle qui s'élève à Fr. 30.- pour le premier enfant et Fr. 20.- pour les frères et sœurs.

La 4^e saison du Club de Prilly débutera à Cinétoile, le samedi 10 septembre 2005. Les places étant limitées, il est conseillé de s'inscrire à l'avance.

Pour tout renseignement, M^{me} Teresa Francioli au secrétariat de l'Etablissement primaire se tient à votre disposition au **tél. 021 622 74 01**.

De plus, pour des informations générales sur l'association, vous pouvez consulter le site internet: www.lanterne-magique.org.

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

Paroisse réformée de Prilly-Jouxens AGENDA

Horaires des cultes

Nous inaugurons ce mois un nouvel horaire:

9h Jouxens – 10h30 St-Etienne – 19h30 Broye

Fête paroissiale

La formule de la traditionnelle vente paroissiale réformée a tenu quarante ans, chapeau à celles et ceux qui l'ont organisée et animée durant ces décennies! Les objectifs subsistent, à savoir réunir en foule Prilliérans et Jouxtennais, soigner les contacts et la convivialité, et bien sûr alimenter la caisse paroissiale. Plusieurs nouveautés cette année, à commencer par le lieu. Les stands sont rajeunis, les repas simples et festifs, les animations variées et de qualité, les jeux bien présents, il y en a pour tout public et pour tous les âges. Le programme complet figure sur un papillon largement distribué, en voici le résumé:

Stands, repas, tombolas, spectacles, jeux et animations, à la grande salle de Prilly.

Vendredi 23 septembre, de 14h à 22h – Samedi 24 septembre, de 9h à 18h

Vendredi: festival de pâtes au menu; soirée karaoké, pour jeunes et moins jeunes.

Samedi midi: brunch campagnard.

Samedi, 16h: concert par Pietro Nobile (guitariste bien connu au festival de Montreux), et spectacle «J'espionne» du chanteur québécois Gilles Parent (déjà venu à Prilly dans un cadre scolaire).

Société d'accordéonistes L'HIRONDELLE vous informe...

L'espace d'un jour, L'HIRONDELLE s'est envolée le 5 juin à Orbe, pour participer à la Fête Cantonale des Accordéonistes. Elle a réintégré le nid prilléran en remportant sous ses ailes une mention excellente pour les juniors, une mention excellente pour les seniors et un 4^e prix au cortège. La société a eu le grand plaisir de participer à la Fête de Prilly, le 25 juin. Le 10 juillet, quelques jeunes ont pu découvrir les facettes de l'accordéon, dans le cadre du passeport vacances.

La prochaine échéance, le concert annuel du samedi 29 octobre à 20h à la Grande Salle de Prilly.

Si vous désirez rejoindre nos rangs, ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons à la reprise du **23 août** au sous-sol du Collège Centre à Prilly: **19h pour les juniors – 19h45 pour la société (groupe réunissant les juniors + seniors) – 20h30 pour les seniors**

Des cours sont également donnés par la directrice M^{me} Véronique Chapuis, tél. 079 291 16 30.

Le 29 janvier 2006, L'Hirondelle et Skataco (société de Lausanne) organisent l'Assemblée générale de la Fédération Cantonale Vaudoise des Accordéonistes, à la Grande Salle de Prilly. Les assises se tiennent le matin, suivies d'un apéritif et d'un repas en commun. L'après-midi, prestations musicales des deux sociétés.

La présidente, Eliane Ray, se tient à votre disposition (tél. 079 441 63 83) pour tout renseignement.

Depuis le 1^{er} juillet 2005!

Antenne **TICKETCORNER** à Prilly,
 dans le complexe **Cinétoile**, ch. du Viaduc 1.

Ainsi, chaque personne pourra à nouveau bénéficier de ce point de réservation pour tout ce qui a trait aux spectacles, concerts, etc.

Un horaire, à titre d'essai, est mis à disposition de la clientèle, **du lundi au vendredi, de 14h30 à 20h.**

MALLEY LUMIÈRES – CINÉTOILE

Actualité cinéma – Cinderella Man

Cinderella Man ou *De l'ombre à la lumière* est un film inspiré d'une histoire vraie retraçant l'incroyable destin du boxeur Jim Braddock. Nous sommes à New York pendant les années trente, à l'époque de la Grande Dépression. Jim Braddock, incarné par l'acteur néo-zélandais Russell Crowe (général Maximus dans *Gladiator*), essuie défaite sur défaite. Forcé de s'éloigner du ring, il vit une existence misérable, acceptant n'importe quel petit boulot pour nourrir sa famille. Un jour, la chance lui sourit. Remontant sur le ring suite à un forfait de dernière minute, il met à terre le deuxième challenger mondial. Accumulant ensuite les victoires, celui qu'on surnomme désormais Cinderella Man va devoir affronter le champion du monde Max Baer...

Signé par Ron Howard (*Willow*, 1988; *Apollo 13*, 1995; *Un homme d'exception*, 2002; *Les disparues*, 2003), ce film est non seulement l'histoire d'une vie, mais également une leçon d'humilité et de courage. Pour une majorité de personnes, la vie est un combat permanent, un parcours de souffrance avec ses moments d'ombre et de lumière. Derrière ce drame historique, on découvre un véritable moteur: le rêve... L'histoire de Cinderella Man nous démontre en effet que tout est possible dans la vie. Seulement, il faut avoir la force de faire face aux épreuves, il faut travailler avec acharnement et surtout, il faut être habité, même hanté par un rêve. Car, dans les moments de découragement, la seule lumière capable de guider notre destin vient précisément de ce petit coin d'évasion enfoui à l'intérieur de chacun de nous et qui peut s'exprimer de mille manières différentes: le rêve.

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles **Cinétoile** à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

Dans quelle ville se déroule l'action de Cinderella Man?

Envoyez-nous votre réponse **dès lundi 29 août 2005 par carte postale**, à l'adresse suivante: Secrétariat municipal, route de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly ou **par e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**.

N'oubliez surtout pas de mentionner votre nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation.

9 places à
11frs

+ avant-tageux

Carte offerte
valable à Cinétoile et au Cine Qua Non

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...



Premiers secours: Faire le bon geste

WWW.SAMARITAINS-PRILLY.CH



Une personne a chuté: en attendant l'ambulance, un secouriste stabilise la tête du patient pendant qu'un deuxième vérifie la présence de lésions.

Le mardi 7 juin, les samaritains de Prilly ont reçu les samaritains des sections de Cheseaux, Echallens et du district de Cossonay pour un exercice en commun. Le corps des sapeurs pompiers de Prilly avait prêté ses locaux pour l'occasion. Que faire lorsqu'un pompier fait une chute du toit du camion? Votre voisin sonne à votre porte, sa femme ne respire plus, comment réagir? Voilà deux des quatre situations auxquelles les participants ont été confrontés par équipe de 3 ou 4 samaritains. L'objectif: s'entraîner pour être prêt à faire le bon geste lorsqu'une per-

sonne en aura besoin. Qu'il s'agisse d'un malaise ou d'un accident, des gestes simples peuvent maintenir les fonctions vitales du patient en attendant les secours professionnels. Par exemple, une personne faisant un malaise, qui ne répond plus mais qui respire doit être positionnée sur le côté en attendant les ambulanciers, un geste essentiel qui peut sauver une vie.

La section de Prilly compte une bonne vingtaine de membres actifs, prêts à s'engager en cas de besoin; pour preuve, ils font tous partie d'un groupe d'appui qui peut être alarmé sur demande des pompiers ou des ambulanciers. Présents les samedis et dimanches de beau à l'infirmierie de la piscine de la Fleur-de-Lys, de nombreuses personnes peuvent bénéficier

des compétences de nos samaritains. Egalement présente lors des grandes manifestations prilléraines, la section des samaritains de Prilly est régulièrement sollicitée par nos autorités ou par d'autres organisateurs.

La section de Prilly donne aussi régulièrement des cours de premiers secours, qu'il s'agisse du cours de 10 heures obligatoire pour les futurs conducteurs ou de cours plus complets comme ceux de réanimation cardio-pulmonaire ou d'urgences chez les petits enfants.

Si vous êtes intéressés par le mouvement samaritain, la Présidente de la section, M^{me} Suzanne Birrer, se tient à votre disposition.

Samas'Kids

C'est sous ce nom que se réunissent tous les mois, les enfants de 6 à 16 ans passionnés par les premiers secours. Voilà comment lier une activité ludique à un apprentissage du secourisme. Vous connaissez des enfants intéressés, n'hésitez pas à contacter Patrick (la journée) au 021 648 78 70.

Journée internationale des premiers secours

Le 10 septembre, vous pourrez retrouver vos samaritains au Centre commercial de Prilly-Centre à l'occasion de la journée internationale des premiers secours et de la collecte annuelle. Au programme: démonstrations, concours et bien plus encore.

Les numéros à mémoriser

144: Urgences santé
117: Police
118: Pompiers
145: Centre d'informations toxicologique

0848 848 046:

Inscriptions aux cours (secrétariat de l'Association Vaudoise)

021 635 56 47:

Suzanne Birrer, présidente des samaritains de Prilly, av. du Château 53, à Prilly ou section@samaritains-prilly.ch

2 questions extraites du questionnaire:

1. Les gelures locales sont:

- A A dégeler lentement dans de l'eau toujours plus chaude (max. 50°C)
- B A frictionner immédiatement avec de la neige et à couvrir avec des pansements stériles
- C A dégeler dès que possible dans de l'eau tiède

2. Dans le sauvetage, il y a trois principes, cocher les bonnes réponses ?

- A Appliquer les Mesures Immédiates pour Sauvegarder la Vie
- B Travailler dans le stress
- C Evacuer avec précaution les patients hors de la zone dangereuse
- D Rester calme, travailler prudemment
- E Toujours mettre un patient en position latérale
- F Commencer par couvrir le patient avant de faire l'ABC pour lutter contre le froid

Solutions : 1 = C; 2 = A - C - D

Avenue SafeLeasing,
l'assurance auto
qui garantit le paiement
de votre leasing.

Agence générale de Renens

Rue du Bugnon 42
1020 Renens
Tél. 021 637 67 70
Fax 021 637 67 99

Jacky Delapierre, agent général
Vito Calamo, conseiller



Différents, parce que vous l'êtes aussi.

Une Prillérane, Miss Suisse 2005 ?

En se présentant à cette élection, Lauriane Gillièron, 21 ans, souhaite représenter la Suisse, la Romandie et... Prilly, comme elle a pu le faire ces dernières années à travers la danse.



Tout dépendra du soutien que vous voudrez bien lui apporter le samedi soir 17 septembre, lors de la finale télévisée qui se déroulera en direct de Locarno. Cette année, en effet, c'est le public qui votera de manière décisive tout au long de la soirée pour la candidate de son choix.

Alors, si vous désirez la soutenir, toutes et tous à vos mobiles ou à vos téléphones en ce prochain samedi du Jeûne!

Dimanche 11 septembre

L'Ecole de Musique de l'UIP
organise un

BRUNCH

à la grande salle de Prilly

Fr. 38.- par adulte

Enfants: Fr. 1.- par année d'âge jusqu'à 14 ans

Inscription bienvenue à l'aide du coupon jusqu'au 6 septembre à:
Ecole de Musique, case postale 114, 1008 Prilly ou
Tél. 021 625 29 36 aux heures des repas.

Nom: Prénom:

Adresse:

Tél.: Nombre d'adultes:

Nombre d'enfants: Age: